
GT4-COMMISSION D'INFORMATION ET DE CONCERTATION DRAGAGE 03/03/2026

En présentiel/visio : (liste émargements)

Mesdames Christine Corfmat (Conseil municipal), Anne Pronost (Conseil municipal), Jannik Breton (Conseil municipal), Magalie Coïc-le Berre (Conseil municipal), Zaïg Le pape (DDTM), Emmanuelle Arzul (DGS Loctudy), Marie-Ange Buhannic (Conseil municipal) et Katia Guilloux (Adjointe DST Loctudy);

Messieurs François Moussu (DDTM), Michel Moureaux (Bretagne vivante), Thomas Picheral (OUESCO), Jacques Besnard (APLOC), Alan Le Berre (APLOC), Corentin Marty (ALGOLESKO), Guillaume Nicolle (Conchyliculteur), Yves Teurtroy (RIA), Serge Guilloux (Maire Loctudy), Hugues De Penfentenyo (Elu port de plaisance Loctudy), François le Corre (Conseil municipal), Matthieu Berehouc (Conseil municipal), Philippe Selliez (locmarine Service), Didier Picard (APLOC), Michel Boédec (APLOC), Gilles Martin (mairie Ile-Tudy), Ludovic Le Cœur (Huîtres loctudy), André Flamand (Conseil Municipal), David Dorman (SMPPPC), Didier Grodemange (Gaïa), Pascal Dourlen (mairie de Combrit), Fabien Caillère (mairie de Plobannalec-Lesconil), Eric Jousseume (mairie de l'Ile-Tudy), Fabrice Levieux (Ville de pont l'abbé-AURPPA), Stéphane Pochic (armement).

Excusés : Solenne Le Guennec (CDPEM), Xavier Rasseneur (SMPPPC),

Diffusion : présents + invités

Ordre du jour

- **Rappel du contexte-Périmètres des études réalisées**
- **Retour du dossier cas par cas**
- **Grandes lignes du DDAE**
- **Calendrier et coûts prévisionnels**
- **Echanges/Questions diverses**

Pièces jointes : Lien pour téléchargement des supports de présentation

Début de la réunion à 19h10

Préambule par Monsieur Le Maire

Serge Guilloux rappelle que nous sommes en période de réserve électorale et qu'à cet effet, il a saisi le directeur de cabinet du sous-préfet pour solliciter l'autorisation de maintenir cette commission.

Il remercie à cet effet les représentants de l'état présents ce soir.

L'objectif principal est de présenter les études menées en 2025 afin de réaliser le dossier de demande d'autorisation environnementale et de le déposer au plus tôt afin de permettre son instruction qui durera à minima 6 ou 7 mois et qui intégrera 3 mois d'enquête publique et la nomination d'un commissaire enquêteur qui pérennisera la concertation menée depuis les prémices de ce dossier.

Monsieur Le Maire donne la parole aux services en charge de ce dossier (David Dorman du SPC pour le port de pêche, Katia Guilloux de la mairie de Loctudy pour le port de plaisance puis à notre assistant de maîtrise d'ouvrage, Didier Grosdemange).

Après un rappel du contexte et des études réalisées et en cours depuis 2021, comme annoncé lors de la dernière commission, 2025 a été une année d'études complémentaires pour le scénario « clapage ». Le dossier cas par cas lié aux sédiments de bas de cale et du port de pêche classés « N2 » et la proximité de zones conchylicoles a également été déposé fin juin 2025.

Le retour de ce dernier a engendré de nouvelles études et a également permis d'intégrer le port de pêche de Lesconil où deux modes de gestion sont privilégiés :

- recharger l'hiver 2027/2028 la plage des sables blancs avec la fraction la plus sableuse des 12500m³ de sédiments.
- les claper, pour l'essentiel des volumes, sur le site d'immersion car leur qualité géochimique est similaire à celle des ports de Loctudy.

Les présentations téléchargeables via le lien ci-après sont présentées conjointement par les agents de la mairie et du syndicat des ports de Cornouaille et de Didier Grosdemange.

Lien de téléchargement de la présentation : www.grosfichiers.com/3RrvNVaQHUG

(Disponible(s) 14 jours (jusqu'au mardi 24 mars 2026))

Échanges/questions diverses lors de la commission

Quel est le périmètre pris en compte pour l'étude d'impacts pour la rivière ?

Des capteurs de turbidité seront mis en place lors des travaux et en cas d'atteinte d'un seuil d'alerte prédéfini, le chantier pourra être arrêté jusqu'au retour sous le seuil. A noter que les flux des marées seront aussi pris en compte lors des travaux pour limiter les impacts sur la zone conchylicole comme sur la prise d'eau de mer de la criée.

Pourrons-nous avoir un compte rendu et accès aux données des tableaux présentés ?

La présentation est téléchargeable au lien ci-dessus et l'ensemble des tableaux qui intègrent le dossier environnemental de plus de 300 pages sera téléchargeable et consultable d'ici peu comme annoncé en préambule et s'accompagnera de 3 mois d'enquête et de deux réunions publiques.

Quels sont les sites ciblés pour la restauration de zones humides ?

Les sites ne sont pas encore définis. Suite au bilan carbone des émissions de gaz à effet de serre (BEGES), nous devons compenser un peu moins d'une tonne de CO².

En mesure compensatoire, la pose de panneaux solaires sur les criées du territoire du SPC permet de compenser une bonne partie mais pas la totalité. Aussi, les pétitionnaires ont préféré financer des actions compensatrices locales plutôt que de financer des actions sur les marchés de la compensation carbone. Les contacts ont été pris avec les représentants de OUESCO.

Les premiers échanges avec eux intégraient également des actions liées au bocage (plantation de haies/arbres).

Comme le soulignent les services de l'état ces actions compensatrices doivent être rapidement définies.

Un questionnement sur la bonne prise en compte de la nidification des goélands marins, espèce protégée, sur les toits de la criée trouve une réponse affirmative par les représentants du SPC qui connaissent bien le sujet.

Est-il envisageable de réaliser des prélèvements sur l'ancien site de clapage afin d'étudier leurs caractéristiques géochimiques ?

Oui c'est envisageable mais ça n'a pas été prévu jusqu'ici. Des études de suivi du prochain site de dragage sont intégrées à hauteur de 464 000€ tous les 10 ans dans le plan de financement prévisionnel.

**Prochain rendez-vous lors des réunions de l'enquête publique suite au dépôt du dossier de
Demande d'Autorisation Environnementale**

Fin de réunion : 19h30

Compte rendu validé par Serge Guilloux le 10 mars 2026

